

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2019

---

QUALITÉ DE PUPILLE DE LA NATION POUR LES ENFANTS DES SAUVETEURS EN MER  
DÉCÉDÉS ET FINANCEMENT DE LA SNSM - (N° 2446)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 6

présenté par  
Mme Rabault

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 2° Au dernier alinéa du même article L. 411-5, les mots : « par un acte d'agression tel que défini au » sont remplacés par les mots : « dans les circonstances mentionnées aux 1° à 6° du ». »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de conséquence.